



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la citoyenneté et
de la légalité**

**ÉLECTION DES MEMBRES DE LA
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MEUSE**

SCRUTIN DU 31 JANVIER 2025

**AVIS DE DÉPÔT DES LISTES ÉLECTORALES
DES ÉLECTEURS VOTANT INDIVIDUELLEMENT**

Les listes définitives des électeurs votant à titre individuel peuvent être consultées par toute personne intéressée :

- à la préfecture de la Meuse – 40, rue du Bourg - Bar-le-Duc ;
- à la chambre d'agriculture de la Meuse – Les Roises – Savonnières-devant-Bar ;
- à la mairie.

Cette consultation s'effectue sous réserve de ne pas en faire un usage commercial. Toute infraction à cet engagement est punie d'une contravention de la 5^{ème} classe. Doit être considérée comme « usage commercial » l'utilisation des renseignements figurant sur la liste électorale, soit par une agence de publicité, soit par une entreprise commerciale, soit par un agent commercial, soit par le demandeur, en vue de démarchage auprès des personnes figurant sur cette liste.

Toute réclamation doit être déposée auprès du tribunal judiciaire de Bar-le-Duc dans les 5 jours qui suivent l'affichage du présent avis.

**

Affichage effectué le :